



2727 COWORKING / RECHERCHE ET CONSEILS PRATIQUES

Adresse d'une entreprise alimentaire au Québec : exigences du REQ et du MAPAQ

Find a practical home for your work at 2727 Coworking in Montreal. Explore private offices, day workspaces and meeting rooms, plus business-address and virtual-mailbox services for your company.

Publié par 2727 Coworking · 2026-10-31 · exigences relatives à l'adresse d'une entreprise alimentaire au Québec · permis du MAPAQ · adresse d'entreprise au REQ · démarrage d'une entreprise alimentaire · cuisine commerciale · bureau virtuel · zonage à Montréal · adresse postale d'entreprise

Article original : <https://2727coworking.com/articles/fr/adresse-entreprise-alimentaire-quebec-exigences-req-mapaq>

Dans cet article

1. Sommaire
2. Introduction et contexte
3. Principaux changements : distinguer l'identité, la production et le courrier
4. Dossiers du REQ, identité juridique et adresses publiques
5. Considérations de mise en œuvre et changements de processus
6. Scénarios de cuisine et responsabilité des permis
7. Services de correspondance et changements d'adresse
8. Analyse des données et éléments probants
9. Conséquences et perspectives
10. Foire aux questions (FAQ)
11. Conclusion

Sommaire

Les **exigences relatives à l'adresse d'une entreprise alimentaire au Québec** doivent être examinées champ par champ. La demande actuelle du MAPAQ distingue le **lieu de préparation des aliments** de l'**adresse de correspondance du demandeur de permis**; le guide autorise des adresses différentes ainsi que l'inscription d'une case postale pour la correspondance. Cela ne signifie pas que n'importe quel service privé de réception du courrier est accepté. **Une boîte aux lettres ou un bureau dans un espace de cotravail ne constitue pas un lieu de préparation des aliments autorisé**, et l'achat d'une adresse administrative ne permet pas d'y cuisiner. (cdn-contenu.quebec.ca)

Le dossier juridique de l'entreprise exige une vérification distincte. Le REQ distingue le domicile de l'entreprise, le domicile élu et les établissements; le domicile à déclarer dépend de la forme juridique. (quebec.ca) Pour une entreprise alimentaire exploitée à domicile, les directives du Québec fixent une **limite de production mensuelle de 100 kg**, exigent la vente directe aux consommateurs plutôt que la distribution en gros et restreignent l'utilisation simultanée de la cuisine à des fins personnelles. (quebec.ca) Pour les locaux situés à Montréal, la Ville demande aux requérants de vérifier le zonage avant de louer ou d'acheter. Il faut donc examiner toute entente existante concernant une cuisine en fonction des activités proposées, sans se fier uniquement à son adresse postale. (montreal.ca)

Au moment de la rédaction de ce rapport, les droits annuels affichés par le MAPAQ sont de **367 \$ CA** pour la préparation générale, de **283 \$ CA** pour le maintien au chaud ou au froid et de **566 \$ CA** pour les catégories de restauration avec buffet, auxquels s'ajoutent **144 \$ CA** pour l'ouverture d'un dossier lors d'une première demande. (quebec.ca) Le budget pratique doit aussi comprendre des soumissions réelles pour la cuisine, l'entreposage, le courrier et les autorisations. La production en sous-traitance exige une entente définissant les responsabilités de transformation et d'emballage; le guide officiel de fabrication de l'Ontario appuie cette pratique contractuelle, sans pour autant déterminer l'admissibilité à un permis au Québec. (ontario.ca) L'étiquetage des aliments préemballés exige une autre vérification de l'adresse : l'ACIA refuse expressément les adresses virtuelles comme déclaration du principal lieu d'affaires. (inspection.canada.ca)

Avant tout achat, il est recommandé d'identifier l'exploitant, de classer l'activité, de faire confirmer le lieu physique par le MAPAQ et l'arrondissement et d'obtenir l'acceptation du mode de correspondance proposé. Conservez les réponses. Les restrictions de Postes Canada sur le réacheminement à partir d'une adresse partagée rendent les conditions de résiliation et de continuité particulièrement importantes dans un contrat de boîte aux lettres privée. (canadapost-postescanada.ca) Après un changement, le MAPAQ exige un avis dans les **15 jours**; le délai général de mise à jour du REQ est de **30 jours**. (quebec.ca) (legisquebec.gouv.qc.ca) Le tableau de correspondance, la matrice de scénarios et la feuille de calcul fondée sur des soumissions du rapport permettent de transformer ces distinctions en une décision pouvant être examinée.

Introduction et contexte

Une personne qui fonde une entreprise alimentaire et choisit une **adresse d'entreprise au Québec** prend plusieurs décisions à la fois : qui exploite l'entreprise, où les aliments sont préparés, où arrive la correspondance officielle et quel lieu figure sur les emballages. Ces décisions sont liées, mais les formulaires pertinents posent des questions différentes. Pour le Registraire des entreprises du Québec (**REQ**, responsable du registre des entreprises au Québec), commencez par déterminer la forme juridique et examiner les champs à remplir pour l'immatriculation envisagée. Dans le dossier de travail, traitez séparément les questions de domicile, d'établissements et de livraison de documents.

Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (**MAPAQ**, ministère québécois de l'agriculture et de l'alimentation) ajoute une distinction pratique : son guide de demande permet que l'adresse de correspondance soit différente de l'adresse de préparation. Cette distinction constitue le point de départ pour un traiteur qui cuisine à domicile, une personne qui loue du temps de cuisine pour lancer son entreprise ou une entreprise d'aliments préemballés qui confie la production à un sous-traitant. (cdn-contenu.quebec.ca)

Ce rapport aborde le choix d'une adresse comme une **séquence d'approbations**. La méthode proposée consiste à décrire les activités, à établir l'identité juridique du demandeur, à identifier le lieu réel de production, à vérifier l'autorisation municipale, puis à choisir un service de correspondance. Le choix d'une adresse postale attrayante devrait découler de ces décisions. Il ne devrait pas dicter les réponses inscrites dans des champs réglementaires sans rapport avec cet usage.

La terminologie mérite une attention particulière dans les transactions bilingues. La terminologie officielle du Québec distingue l'adresse du domicile de celle du lieu de travail et du siège d'une société. Il faut donc faire correspondre l'expression anglaise « business address » d'un fournisseur au champ précis que le client souhaite remplir. (vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca) L'Agence du revenu du Canada (**ARC**) distingue elle aussi l'adresse physique de l'adresse postale et autorise expressément qu'elles soient différentes. (canada.ca)

Ce rapport s'adresse concrètement aux personnes qui lancent une entreprise à Montréal et préparent des aliments ailleurs qu'à un bureau administratif. L'analyse porte sur l'attribution des adresses aux différents usages et sur les preuves d'approbation, plutôt que sur un plan complet de démarrage d'une entreprise alimentaire. Les recommandations ci-dessous proposent des pratiques d'achat et de tenue de dossiers. Les énoncés sur les exigences officielles en précisent la source, tandis que les questions d'acceptation non résolues demeurent du ressort de l'autorité compétente.

Principaux changements : distinguer l'identité, la production et le courrier

Le changement important concerne le processus décisionnel

Ici, les « principaux changements » désignent les changements qu'une personne qui lance son entreprise devrait apporter à sa façon de choisir une adresse; il ne s'agit pas d'affirmer que le Québec a récemment créé un nouveau régime d'adresses. Les directives actuelles du MAPAQ sont datées du **26 octobre 2026**; le formulaire de demande accessible par le lien ne porte aucun identifiant de révision visible dans la version consultée. Téléchargez le formulaire officiel au moment de présenter une demande plutôt que de réutiliser une ancienne copie enregistrée. (quebec.ca) (cdn-contenu.quebec.ca)

La première section du formulaire concerne le **lieu de préparation** de l'entreprise. La deuxième concerne le **demandeur de permis et la correspondance**. Le guide de demande prévoit explicitement la possibilité d'adresses différentes. **Une boîte aux lettres ou un bureau dans un espace de cotravail ne constitue pas un lieu de préparation des aliments autorisé**. L'achat d'une adresse administrative ne permet pas de satisfaire aux engagements relatifs aux installations pris dans la demande de permis alimentaire. (cdn-contenu.quebec.ca)

Le *tableau 1* fait correspondre les champs à leur fonction. La colonne consacrée aux preuves propose une liste de vérification pour le dossier; elle ne signifie pas que chaque pièce doit accompagner chaque demande.

Dossier ou champ du formulaire	Fonction et lieu	Preuve à conserver ou question à résoudre	Lors d'un changement de renseignements
MAPAQ, section 1, champs 1 et 2	Nom et numéro de téléphone de l'entreprise pour les activités de préparation. (cdn-contenu.quebec.ca)	Faites correspondre l'identité commerciale au demandeur; conservez une fiche de coordonnées.	Aviser le MAPAQ selon sa procédure de modification.
MAPAQ, champ 3	Adresse du local réel, y compris le numéro municipal, la rue, la ville et le code postal; case à cocher pour une cuisine domestique, s'il y a lieu. (cdn-contenu.quebec.ca)	Conservez le numéro exact du local, l'entente d'utilisation de la cuisine et la réponse municipale.	Un changement de cuisine exige un examen propre au lieu.
MAPAQ, champs 4 et 5	Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule, s'il y a lieu, et date de début prévue. (cdn-contenu.quebec.ca)	Indiquez les modalités réelles d'exploitation plutôt qu'un bureau administratif.	Demandez comment un changement de véhicule ou de date de début touche le dossier.
MAPAQ, section 2, champs 6 à 8	Identité du demandeur, numéro d'entreprise du Québec et téléphone; le numéro d'entreprise est obligatoire pour les personnes morales. (cdn-contenu.quebec.ca)	Confirmez l'identité juridique de l'exploitant et le pouvoir de signature.	Distinguez un nouvel exploitant d'une simple correction d'adresse.
MAPAQ, champ 9	Adresse de correspondance, qui peut différer du lieu de préparation et pour laquelle une case postale est possible. (cdn-contenu.quebec.ca)	Obtenez une confirmation écrite pour le service de courrier précis que vous proposez.	Mettez à jour la correspondance sans décrire incorrectement la production.
REQ, domicile de l'entreprise et établissements	Domicile selon la forme juridique et lieux où se déroulent les activités. (quebec.ca)	Examinez les champs pertinents du REQ plutôt que de recopier partout l'adresse postale.	Produisez séparément la mise à jour exigée par le REQ.

Ce tableau de correspondance met en évidence une erreur d'achat courante : choisir un service postal avant de déterminer quel champ exige une adresse. La bonne question est de savoir si l'adresse proposée répond fidèlement à ce champ, avec une confirmation d'acceptation au besoin.

Classez l'activité avant d'acheter l'adresse

Le MAPAQ indique que les besoins en permis dépendent de l'**activité**, énumère des exemptions comme la revente d'aliments préemballés sans réfrigération et exige des demandeurs qui ont besoin d'un permis qu'ils le reçoivent avant de commencer leurs activités. Il serait donc inexact d'affirmer que toutes les entreprises alimentaires en démarrage ont besoin du même permis, ou même d'un permis en vertu de ce régime particulier. (quebec.ca)

Les personnes qui lancent une entreprise d'aliments préemballés doivent aussi prendre une décision distincte sur l'adresse d'étiquetage. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (**ACIA**) précise que le principal lieu d'affaires doit mener à un emplacement physique et que les adresses virtuelles ne sont pas des déclarations acceptables. Un service postal accepté pour la correspondance ne garantit pas la conformité de l'étiquette. (inspection.canada.ca)

Dossiers du REQ, identité juridique et adresses publiques

Faites correspondre l'adresse à la personne morale

Le REQ définit le domicile d'une personne morale comme l'**adresse de son siège**. Pour une personne physique qui exploite une entreprise individuelle, le domicile pertinent est celui de cette personne. Un établissement est un lieu au Québec où l'entreprise exerce des activités. Ces définitions devraient guider l'examen de l'immatriculation avant de se demander si un contrat de bureau virtuel peut servir. (quebec.ca)

Le **domicile élu** remplit une autre fonction : il indique la personne mandatée pour recevoir les documents de l'entreprise en vertu des règles de publicité légale des entreprises. Il ne faut pas le traiter comme une nouvelle désignation de tous les lieux d'exploitation. (quebec.ca) Un document de travail utile présente donc séparément le demandeur légal, les champs d'adresse pertinents de l'entreprise, les locaux de préparation et le destinataire prévu de la correspondance.

L'ARC rend la même distinction générale claire sur le plan pratique : l'adresse physique de l'entreprise indique où ont lieu les activités quotidiennes, tandis que l'adresse postale peut être différente. Elle n'accepte pas une case postale comme lieu physique de l'entreprise. Il s'agit d'une règle applicable aux dossiers fiscaux, et non d'une décision sur une déclaration particulière au REQ. (canada.ca)

La protection des renseignements personnels dépend du champ

Le REQ permet à une personne physique admissible de déclarer une **adresse professionnelle** pour limiter la publication courante de son domicile. L'adresse professionnelle doit correspondre au principal lieu de travail ou d'affaires; une case postale ne peut remplir cette fonction. Ce n'est pas une garantie générale que tout service d'adresse payant protège l'adresse résidentielle d'une personne qui lance son entreprise. (quebec.ca)

La loi sur la publicité légale des entreprises traite séparément de la restriction de consultation du domicile d'une personne physique lorsqu'une adresse professionnelle est déclarée. Cette distinction compte, car la protection de l'adresse d'une personne ne signifie pas que l'adresse de l'entreprise ou le dossier d'un établissement disparaît de la vue du public. (legisquebec.gouv.qc.ca)

Le MAPAQ offre aussi une interface publique de consultation de la liste des titulaires de permis, avec recherche géographique et résultats téléchargeables. L'interface consultée ne permet **pas** d'établir si l'adresse de correspondance distincte d'un demandeur est publiée. Les personnes qui lancent une entreprise devraient demander quels champs d'adresse soumis deviennent visibles plutôt que de présumer une confidentialité ou une publication complète. (web.mapaq.gouv.qc.ca)

Avant de produire les déclarations, la vérification d'identité proposée est la suivante :

- **Demandeur** : identifiez la personne ou l'entité qui demande réellement le permis.
- **Pouvoir** : confirmez qui signe pour ce demandeur.
- **Domicile** : déterminez le champ du REQ applicable à la forme juridique.
- **Établissements** : dressez la liste des lieux réels où se déroulent les activités.
- **Protection des renseignements personnels** : évaluez toute option d'adresse professionnelle selon ses règles d'admissibilité.

- **Cohérence** : harmonisez l'orthographe, les identifiants de locaux et les noms des destinataires dans les différents dossiers.

Cette liste de vérification facilite l'examen. Lorsque le domicile d'une société ou l'admissibilité à une adresse professionnelle demeure incertain, un conseiller juridique au Québec peut évaluer la solution proposée avant son inscription à un registre public.

Considérations de mise en œuvre et changements de processus

Obtenez l'autorisation municipale pour l'activité réelle

Montréal demande aux entreprises de vérifier si le zonage autorise l'activité prévue **avant de louer ou d'acheter des locaux**. La Ville indique aussi qu'une démarche d'obtention d'un permis d'occupation est nécessaire lorsqu'une partie du domicile sert de bureau. Une personne qui lance une entreprise à domicile devrait donc se renseigner sur l'activité administrative autant que sur la préparation des aliments.

(montreal.ca)

Les directives de la Ville sur l'occupation précisent que le permis est rattaché **à la fois à l'établissement et à son exploitant**. Elles indiquent aussi qu'un changement d'exploitant, de superficie des locaux ou d'activités peut nécessiter un nouveau permis. L'adresse ou le document d'occupation d'une cuisine existante devrait donc être examiné en fonction de l'exploitant et de l'activité proposés. (montreal.ca)

Une demande de renseignements à l'arrondissement devrait décrire l'exploitation réelle. La mention « entreprise alimentaire » est moins utile qu'une description de la préparation, de l'entreposage, des livraisons, de la collecte par les clients et du travail administratif. Le dossier proposé pour cette demande comprend :

- **Locaux** : l'adresse municipale complète, le numéro du local et l'aire de travail prévue.
- **Activités** : les procédés alimentaires et les fonctions administratives prévus sur place.
- **Accès** : les hypothèses concernant les livraisons, la collecte et les heures de travail.
- **Entreposage** : les ingrédients, les produits finis et l'équipement conservés sur place.
- **Travaux** : toute modification proposée avant l'ouverture.
- **Exploitant** : l'entreprise, selon son identité juridique, qui utilisera les locaux.

Il s'agit de points de discussion suggérés, plutôt que d'une liste universelle de pièces à joindre à une demande municipale. Les directives de la Ville propres aux arrondissements demandent des précisions sur le lieu, y compris le numéro de bureau ou de local, dans la demande applicable. Sélectionnez l'arrondissement concerné lorsque vous consultez ses consignes. (montreal.ca)

Intégrez les approbations à la décision d'achat

Montréal indique qu'une autorisation de rénovation peut être exigée dans le cadre d'une demande d'occupation. Cette possibilité devrait être clarifiée avant de compter sur un espace existant qui semble convenir. (montreal.ca) BDC recommande d'examiner le bail commercial avec un avocat et un courtier représentant les locataires, et de vérifier les restrictions relatives à la construction. (bdc.ca)

Les ressources d'accompagnement locales peuvent rendre cet examen plus concret. **La liste de vérification du bail commercial de PME MTL** recommande de consulter un conseiller juridique avant de signer. (pmemtl.com) Le **Conseil québécois du commerce de détail** décrit des séances de travail individuelles sur les baux commerciaux avec un avocat dans le cadre de son programme PME en mouvement. Il faut vérifier si cet accompagnement est disponible et s'il convient au demandeur. (cqcd.org)

Voici une séquence utile avant de s'engager :

- **Décrivez** : transmettez la même description d'activités à la cuisine et à l'arrondissement.
- **Vérifiez** : clarifiez l'usage autorisé et toute demande d'occupation requise.
- **Validez** : demandez au MAPAQ de confirmer l'activité et le lieu pertinents.
- **Concluez l'entente** : précisez les conditions d'accès, d'entreposage, de responsabilité et d'annulation.
- **Consignez** : conservez les réponses avec l'entente signée.

Cette séquence constitue un mécanisme proposé pour encadrer les décisions de dépenses, et non une promesse quant à la rapidité d'approbation. Le guide du plan d'affaires de Futurpreneur demande aux personnes qui lancent une entreprise de préciser les permis et les documents juridiques requis ainsi que le moment où elles les obtiendront. Traitez l'échéancier des approbations comme une composante du plan d'exploitation plutôt que comme une tâche administrative laissée jusqu'à l'ouverture. (futurpreneur.ca)

Scénarios de cuisine et responsabilité des permis

À domicile, dans un espace de production loué et en sous-traitance

Pour la production dans une cuisine domestique, les directives du Québec fixent une **limite mensuelle de 100 kg**, interdisent la vente en gros par l'entremise d'intermédiaires et exigent le respect des règles d'hygiène alimentaire. Elles précisent aussi que la cuisine ne peut pas servir à des fins personnelles en même temps; une production supérieure à cette limite exige un espace consacré à la préparation destinée à la vente. Ces restrictions concernent la cuisine réelle, quelle que soit l'adresse postale choisie. (quebec.ca)

Une cuisine partagée soulève une autre question : qui exécute le travail et quelle autorisation couvre ce travail? **La Fermette de Pointe-Saint-Charles** rend explicitement les locataires responsables de la formation de gestionnaire et de leur permis du MAPAQ lorsqu'ils transforment des aliments destinés à la vente. Il s'agit de la condition de location énoncée par l'exploitant, plutôt que d'une décision universelle applicable à toutes les cuisines partagées. (fermettepsc.org)

Le *tableau 2* applique la répartition des adresses à des modes d'exploitation courants. Les questions constituent des points de validation pour obtenir une approbation, et non des déclarations selon lesquelles l'entreprise hypothétique est déjà autorisée.

Scénario	Lieu de préparation à identifier	Courrier administratif distinct	Question à régler
Traiteur à domicile (exemple hypothétique)	La cuisine domestique réelle. (cdn-contenu.quebec.ca)	Correspondance potentiellement distincte, sous réserve d'acceptation. (cdn-contenu.quebec.ca)	L'activité respecte-t-elle les limites applicables aux cuisines domestiques et l'usage autorisé localement?
Personne qui lance son entreprise en louant du temps de cuisine (exemple hypothétique)	Les locaux de production loués, et non la boîte aux lettres. (cdn-contenu.quebec.ca)	Gardez la correspondance indépendante des réservations, si cela est accepté.	Qui détient le permis requis pour le travail de cette personne? La Fermette attribue expressément la responsabilité du permis à son locataire. (fermettepsc.org)
Personne qui lance son entreprise avec un conditionneur à forfait (exemple hypothétique)	Identifiez l'installation de production sous contrat et décrivez qui exécute chaque opération.	Le lieu administratif d'une marque peut être distinct.	Le contrat couvre-t-il la fabrication, l'emballage, l'étiquetage et les responsabilités pertinentes? (ontario.ca)
Personne qui lance son entreprise et entrepose ou réétiquette ailleurs (exemple hypothétique)	Décrivez le lieu supplémentaire et les tâches réelles.	Ne déduisez pas l'autorisation de l'adresse administrative.	Ces activités supplémentaires modifient-elles les exigences provinciales ou fédérales? L'ACIA rattache les activités visées par une licence à des établissements identifiés. (inspection.canada.ca)

La variable importante est la répartition du travail. Une personne qui utilise l'équipement d'autrui pour lancer son entreprise, un sous-traitant qui fabrique pour son compte et une entreprise qui entrepose des produits finis correspondent à des descriptions différentes. Ces situations ne devraient pas recevoir la même réponse quant à l'adresse sans examen.

Lisez l'entente d'utilisation de la cuisine comme un document d'exploitation

Les offres publiées à Montréal illustrent l'importance du contrat. **Food Factory** décrit une cuisine de production équipée à louer, avec notamment la possibilité de réserver tout l'équipement pour une équipe. (food-factory.ca) **Le modèle publié par Le Kitch** décrit une utilisation simultanée à l'heure par plusieurs entreprises; sa formulation au futur ne permet pas de vérifier la disponibilité actuelle. (lekitch.ca) **Aliments Condé** annonce la location de cuisine à l'heure, à la semaine et au mois. (alimentsconde.ca) L'entreprise propose des visites de la cuisine, de l'équipement et des espaces d'entreposage avant tout engagement. (alimentsconde.ca)

Ces descriptions établissent des modèles de location, sans constituer une vérification indépendante des permis. Demandez comment fonctionnent le temps réservé, le nettoyage, l'entreposage des ingrédients et la collecte des produits finis dans l'entente proposée. À La Fermette, la location de base exclut l'entreposage, tandis que les forfaits contractuels précisent les espaces d'entreposage attribués, ce qui montre pourquoi une simple soumission de réservation peut laisser un besoin opérationnel sans réponse. (fermettepsc.org)

La sous-traitance se distingue aussi de la location. Le guide officiel de fabrication de l'Ontario définit le conditionnement à forfait comme la transformation ou l'emballage selon les spécifications d'un client, dans les installations du sous-traitant et moyennant des frais. Il s'agit d'une terminologie de production utile, et non du

droit québécois en matière de permis. (ontario.ca) Localement, **Aliments Alfapac** décrit l'emballage des produits de ses clients, tandis que **Central Kitchen BP** décrit la fabrication et l'étiquetage sous la marque du client. (alimentsalfapac.com) (centralkitchenbp.com)

Pour les activités interprovinciales ou d'exportation visées, les exemples de pôles alimentaires de l'ACIA attribuent l'obligation de détenir une licence de transformation et d'emballage selon l'entreprise dont le personnel exécute le travail. Ces exemples fédéraux ne doivent pas être présentés comme des décisions du MAPAQ en matière de permis. (inspection.canada.ca)

Services de correspondance et changements d'adresse

Évaluez le service de courrier selon sa fonction propre

Un service de courrier distinct peut être utile lorsque l'entreprise souhaite que la correspondance soit traitée indépendamment de l'accès à la cuisine. C'est un avantage opérationnel à évaluer, et non une conclusion officielle selon laquelle le service convient à tous les champs d'adresse. Le guide du MAPAQ fournit le fondement pour se renseigner sur une adresse de correspondance distincte, notamment grâce à l'option de case postale. Il n'approuve aucun fournisseur privé précis. (cdn-contenu.quebec.ca)

Postes Canada annonce la location de cases postales à partir de **69 \$ CA pour trois mois**, le prix variant selon l'emplacement, la taille et la durée. Il s'agit d'une offre de départ, et non d'une soumission valable partout à Montréal. (canadapost-postescanada.ca) Postes Canada exige des pièces d'identité et les preuves applicables concernant l'organisation de la part des entreprises qui présentent une demande. (canadapost-postescanada.ca) Comparez une case postale à un service privé selon les tâches réellement prévues dans chaque contrat.

Avant d'acheter, demandez une réponse écrite couvrant les points suivants :

- **Noms des destinataires** : les noms légaux et commerciaux acceptés par le service.
- **Traitement** : la collecte, la numérisation ou le réacheminement par le fournisseur réellement inclus.
- **Exceptions** : le traitement des envois recommandés, du courrier surdimensionné et des colis.
- **Accès** : les heures de ramassage et les procédures applicables aux collègues autorisés.
- **Continuité** : ce qui se passe après une résiliation ou un déménagement du fournisseur.
- **Utilisation de l'adresse** : les autorisations contractuelles exactes pour la déclaration envisagée.
- **Acceptation** : la réponse de l'autorité concernant cet usage précis de l'adresse.

Cette liste de vérification énonce des questions, et non des caractéristiques présumées du service. Postes Canada indique que son propre service de réacheminement du courrier ne peut pas réacheminer le courrier reçu à des adresses postales partagées et inclut les boîtes aux lettres administrées par des entreprises privées parmi les restrictions. Obtenez les conditions de continuité propres au fournisseur plutôt que de présumer que l'achat d'un service postal standard de réacheminement règle le départ d'une adresse partagée. (canadapost-postescanada.ca)

Faites les mises à jour auprès de chaque autorité séparément

La démarche recommandée pour un changement commence par une liste des dossiers touchés. Distinguez un déménagement de cuisine, un changement de courrier administratif et un changement d'exploitant légal. Pour chaque dossier, conservez l'ancienne et la nouvelle adresse, la date d'entrée en vigueur, l'entente justificative et la confirmation.

La page d'aide du MAPAQ exige un avis dans les **15 jours** suivant un changement aux renseignements déclarés. (quebec.ca) Ses directives permettent le renouvellement en ligne lorsqu'aucune modification n'est nécessaire ou que seule l'adresse de correspondance change, cette modification devant être signalée au moyen de son formulaire de demande de renseignements. Un déménagement du lieu de préparation ne devrait pas être traité comme un renouvellement ne touchant que la correspondance. (quebec.ca)

Le REQ exige généralement une déclaration de mise à jour courante dans les **30 jours**, sans frais pour un dépôt ordinaire; le traitement prioritaire est distinct. (legisquebec.gouv.qc.ca) (quebec.ca) Revenu Québec indique que l'entreprise doit l'aviser de toute nouvelle adresse, même si un service de réacheminement postal est actif. L'ARC tient également des renseignements distincts sur l'adresse physique et l'adresse postale. (revenuquebec.ca) (canada.ca)

Un dossier pratique de clôture du changement devrait consigner :

- **Transmission** : l'autorité ou le fournisseur qui a reçu la mise à jour.
- **Accusé de réception** : le numéro de confirmation ou la réponse conservée.
- **Date d'entrée en vigueur** : le début des nouvelles modalités.
- **Courrier résiduel** : la façon dont sera traité le courrier envoyé à l'ancienne adresse.
- **Nouvelle vérification** : la nécessité de s'occuper aussi des emballages, des contrats ou des registres publics.

La modification d'un contrat de courrier marque donc le début d'un examen des dossiers. Elle ne prouve pas que les dossiers réglementaires ont été mis à jour automatiquement.

Analyse des données et éléments probants

Droits officiels et feuille de calcul de démarrage fondée sur des soumissions

Le MAPAQ affiche actuellement des droits annuels de **367 \$ CA** pour la préparation générale, de **283 \$ CA** pour le maintien au chaud ou au froid et de **566 \$ CA** pour les catégories de restauration avec buffet. Une première demande ajoute **144 \$ CA** pour l'ouverture du dossier. (quebec.ca) Ces montants correspondent aux droits officiels de permis, et non au coût pour rendre un lieu adéquat.

Le *tableau 3* distingue le calcul officiel des montants commerciaux et municipaux à saisir par le lecteur. Tous les montants sont en dollars canadiens. L'option associée à l'éditeur apparaît uniquement comme une ligne de soumission pour une adresse administrative, sans prix annoncé ni acceptation réglementaire affirmée.

Poste de coût	Montant ou calcul	Comment utiliser la donnée
Permis de préparation générale, première demande	367 \$ + 144 \$ = 511 \$. (quebec.ca)	Calcul à partir des droits officiels, sous réserve du choix de la bonne catégorie.
Permis de maintien au chaud ou au froid, première demande	283 \$ + 144 \$ = 427 \$. (quebec.ca)	S'applique à la catégorie de maintien pertinente, et non automatiquement à toutes les entreprises en démarrage.
Permis de restauration avec buffet, première demande	566 \$ + 144 \$ = 710 \$. (quebec.ca)	À utiliser seulement si cette catégorie de restauration convient.
Cuisine et entreposage	Inscrivez la soumission écrite pour la cuisine et celle, distincte, pour l'entreposage.	Confirmez les inclusions; la location de base de La Fermette exclut l'entreposage. (fermettepsc.org)
Case postale de Postes Canada	Offre de départ annoncée à 69 \$ pour trois mois ; obtenez une soumission propre à l'emplacement. (canadapost-postescanada.ca)	Le prix d'un produit postal n'établit pas son admissibilité réglementaire.
Option d'adresse administrative de 2727coworking.com	Inscrivez une soumission écrite; aucun prix ni aucune acceptation par un organisme de réglementation n'est établi ici.	Comparez les modalités contractuelles de traitement du courrier seulement après avoir confirmé l'usage de l'adresse.
Autorisation municipale, travaux, formation et autres frais de mise en place	Inscrivez les droits officiels applicables et les soumissions des fournisseurs.	Indiquez que les montants non confirmés sont « en attente » plutôt que de les traiter comme des zéros.

Les totaux de permis calculés sont des **sous-totaux**, et non des budgets complets de démarrage. La feuille de calcul évite délibérément les tarifs horaires de référence pour la cuisine, les prix présumés de services de courrier ou un tarif municipal universel. Ces dépenses dépendent des modalités proposées et de l'arrondissement concerné.

Pour planifier, utilisez l'équation suivante : **besoin de trésorerie initial = sous-total des permis applicables + engagements pour le lieu et l'entreposage + engagement pour le courrier administratif + coûts confirmés d'autorisation et de mise en place**. Il s'agit d'une méthode budgétaire, et non d'une moyenne mesurée du marché. Consignez séparément les dépôts, les sommes à risque en cas d'annulation et les engagements récurrents afin qu'un tarif mensuel apparemment modeste ne masque pas le montant à payer avant le lancement.

Délais et qualité des éléments probants

Le MAPAQ publie un délai de **deux à six semaines** pour traiter une nouvelle demande ou un renouvellement. Utilisez cette fourchette comme estimation de planification, et non comme garantie d'une date d'ouverture, et confirmez ce qui reste à régler avant de vous engager à produire. (quebec.ca)

Aucun jeu de données représentatif du marché n'a été recueilli sur les tarifs des cuisines ou des services de courrier à Montréal. Les pages des fournisseurs établissent des modèles d'exploitation particuliers, et non une moyenne du secteur. La description de réservation d'équipement de Food Factory et le processus de visite d'Aliments Condé fournissent des éléments utiles sur les questions à poser, mais ne permettent pas d'affirmer un coût de démarrage typique. (food-factory.ca) (alimentsconde.ca)

Les éléments probants appuient une décision financière mieux fondée : obtenez d'abord la classification réglementaire, puis comparez les soumissions écrites à partir des mêmes hypothèses d'exploitation. L'invitation de Futurpreneur à prévoir les permis et les documents juridiques dans l'échéancier apporte une discipline de planification utile à cette séquence. (futurpreneur.ca)

Conséquences et perspectives

La principale conséquence est qu'une adresse administrative professionnelle devrait être achetée pour un **usage défini**. Elle peut permettre de séparer la correspondance de la production, mais son utilité dépend du champ précis, du contrat et de l'acceptation par l'autorité. La distinction explicite que fait l'ARC entre l'adresse postale et l'adresse physique illustre pourquoi recopier une adresse sans discernement est une méthode peu rigoureuse pour remplir les déclarations. (canada.ca)

Pour une entreprise d'aliments préemballés en croissance, l'expansion peut modifier les questions à examiner. L'ACIA désigne certaines activités de fabrication et activités connexes visant des aliments vendus au détail dans une autre province comme nécessitant une licence fédérale, tout en décrivant des exceptions propres à certaines catégories. L'importation comporte ses propres exigences de licence et exceptions. Une croissance qui dépasse le modèle de vente initial devrait déclencher un nouvel examen des activités. (inspection.canada.ca)

La décision relative à l'étiquette mérite son propre dossier d'approbation. L'ACIA permet que la partie responsable soit la personne pour laquelle l'aliment a été fabriqué, plutôt que seulement le fabricant réel. Toutefois, elle exige toujours un principal lieu d'affaires physique et refuse les déclarations d'adresse virtuelle. Une entente de conditionnement à forfait ne permet donc pas, à elle seule, de déterminer quelle adresse doit figurer sur l'étiquette de la marque. (inspection.canada.ca)

Un dossier utile, tenu à jour, contiendrait :

- **Registre des adresses** : chaque adresse, son usage et l'autorité qui l'utilise.
- **Description des activités** : les procédés réels et les canaux de vente.
- **Preuves d'approbation** : les réponses municipales et la correspondance relative aux permis.
- **Preuves contractuelles** : les ententes de cuisine, de fabrication, d'entreposage et de courrier.
- **Éléments déclencheurs de changements** : les déménagements prévus, les nouvelles activités et les changements de fournisseurs.

Il s'agit d'un outil de gestion proposé, et non d'un formulaire gouvernemental supplémentaire. Il devrait aider la personne qui lance son entreprise à expliquer les modalités de façon cohérente lorsqu'elle change de fournisseurs ou de locaux. Le guide de production de l'Ontario recommande de préciser les normes de salubrité alimentaire requises avant de solliciter des fabricants et de consigner les attentes de transformation et d'emballage dans une entente. Ce conseil d'achat est transposable; l'autorisation au Québec exige toujours des réponses propres au Québec. (ontario.ca)

Foire aux questions (FAQ)

Une entreprise alimentaire au Québec peut-elle utiliser un bureau virtuel?

C'est possible pour un usage administratif, sous réserve du champ précis et de l'acceptation par l'autorité. Le guide du MAPAQ permet une correspondance distincte. Il n'établit pas une acceptation générale des services privés, n'autorise pas la préparation d'aliments à un bureau et ne règle pas la question de l'adresse sur l'étiquette alimentaire. (cdn-contenu.quebec.ca) (inspection.canada.ca)

L'adresse de la cuisine commerciale peut-elle être différente de l'adresse d'immatriculation de l'entreprise?

Oui, les fonctions peuvent différer : le REQ définit le domicile d'une personne morale comme son siège, tandis que le MAPAQ demande les locaux réels de préparation. (quebec.ca) Confirmez chaque inscription proposée auprès de l'autorité compétente; une entente d'utilisation de cuisine ne règle pas à elle seule la question de l'adresse d'immatriculation. (cdn-contenu.quebec.ca)

Le permis d'une cuisine partagée couvre-t-il automatiquement tous les locataires?

La recherche ne permet pas d'établir une telle règle. La Fermette attribue expressément à son locataire la responsabilité du permis du MAPAQ. Pour une autre entente, obtenez une réponse directe décrivant l'exploitant, la répartition du travail et le lieu. (fermettepsc.org)

L'achat d'une boîte aux lettres masquera-t-il l'adresse du domicile?

Aucun résultat général en matière de protection des renseignements personnels ne découle de cet achat. La loi sur la publicité légale des entreprises prévoit un mécanisme précis d'adresse professionnelle qui touche la consultation du domicile d'une personne physique. Vérifiez l'admissibilité et les champs particuliers du registre public avant de vous fier à une affirmation de protection de la vie privée. (legisquebec.gouv.qc.ca)

Conclusion

La meilleure façon de traiter les exigences relatives à l'adresse d'une entreprise alimentaire au Québec consiste à les aborder comme un ensemble de décisions liées, propres à chaque champ. Identifiez le demandeur légal, le lieu réel de préparation et le destinataire prévu de la correspondance avant de choisir un service administratif. Le formulaire et le guide du MAPAQ offrent la distinction opérationnelle la plus claire : la préparation relève de la section sur le lieu, tandis que la correspondance peut être distincte. (cdn-contenu.quebec.ca)

L'examen de l'immatriculation mérite sa propre décision documentée. Conservez ensemble les renseignements proposés pour les champs et le raisonnement qui justifie chaque adresse. Une adresse achetée devrait être inscrite uniquement là où elle correspond fidèlement à l'usage applicable, toute incertitude sur l'admissibilité devant être réglée avant le dépôt.

Le point de validation pratique pour l'approbation est simple : décrivez l'exploitation, faites confirmer les locaux réels par l'arrondissement et le MAPAQ, réglez les responsabilités dans l'entente de cuisine ou de fabrication, puis choisissez le traitement du courrier. La consigne de Montréal de vérifier le zonage avant de louer

constitue un bon point de départ pour cette séquence. (montreal.ca)

La décision d'achat finale devrait reposer sur des preuves conservées : une description exacte des activités, un exploitant identifié, les modalités d'exploitation approuvées, des conditions contractuelles écrites et un plan de gestion des changements. Une boîte aux lettres ou un bureau dans un espace de cotravail demeure une ressource administrative, et non un lieu de préparation des aliments autorisé. Le fait de maintenir cette limite explicite aide la personne qui lance son entreprise à évaluer les services de courrier sans confondre une adresse pratique avec une autorisation de préparer des aliments.

Liens vers les sources

Liens cités dans cet article, dans leur ordre de première apparition. Les adresses complètes sont fournies pour les lecteurs qui utilisent le texte extrait.

1. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/alimentation/permis-restauration-vente-detail/FO_demande_permis_restauracion_vente_detail_MAPAQ.pdf
2. <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/obtenir-renseignements-entreprise/recherche-registre-entreprises/description-elements-information>
3. <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/agriculture-urbaine/reglementation/don-vente-aliments-frais-ou-cuisines-a-la-maison>
4. <https://montreal.ca/en/articles/open-business-or-launch-company-18507>
5. <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/industries/industrie-bioalimentaire/permis-alimentaires/permis-restauration-vente-detail>
6. <https://www.ontario.ca/document/guide-food-and-beverage-manufacturing-ontario/manufacturing-your-product>
7. <https://inspection.canada.ca/en/food-labels/labelling/industry/name-and-principal-place-business>
8. <https://www.canadapost-postescanada.ca/cpc/en/support/articles/mail-forwarding/features.page>
9. <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/industries/industrie-bioalimentaire/permis-alimentaires/aide>
10. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/en/document/cs/P-44.1>
11. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/alimentation/permis-restauration-vente-detail/GM_permis_restauracion_vente_detail_MAPAQ.pdf
12. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8870276/adresse-de-domicile>
13. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/businesses/topics/business-registration/maintain-business/change-address.html>
14. <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/demarrer-entreprise/immatriculer-constituer-entreprise/nouvelles-obligations-transparence/adresse-professionnelle>
15. <https://web.mapaq.gouv.qc.ca/bh/etablissements-sous-permis>
16. <https://montreal.ca/en/how-to/get-occupancy-permit-commercial-industrial-or-professional-activity>
17. <https://www.bdc.ca/en/articles-tools/money-finance/buy-lease-commercial-real-estate/buy-or-lease-my-commercial-space>
18. https://www.pmemtl.com/uploads/media/EDI/FICHES_BAIL-COMMERCIAL-2025.pdf
19. <https://www.cqcd.org/pme-en-mouvement>
20. https://futurpreneur.ca/wp-content/uploads/2025/08/Futurpreneur_Focus_BP_EN.pdf
21. <https://www.fermettepsc.org/en-kitchen-rental-micro>

22. <https://inspection.canada.ca/en/food-licences/licensing>
23. <https://www.food-factory.ca>
24. <https://www.lekitch.ca/about-us>
25. <https://alimentsconde.ca/location>
26. <https://alimentsalfapac.com/connectedus>
27. <https://centralkitchenbp.com/en/faq>
28. <https://inspection.canada.ca/en/food-licences/food-business-activities>
29. <https://www.canadapost-postescanada.ca/cpc/en/small-business/rent-post-office-box.page>
30. <https://www.canadapost-postescanada.ca/cpc/en/support/articles/postal-boxes/id-requirements.page>
31. <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/mettre-a-jour-informations/declaration-mise-a-jour/courante>
32. <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/cycle-de-vie/effectuer-un-changement-dadresse-pour-votre-entreprise>

L'ÉDITEUR

À propos de 2727 Coworking

2727 Coworking is a Montreal workspace and business-address provider. We serve people who need a place to focus, meet, run a small business or establish a professional mailing presence. Our website offers English and French information about workspace options and services, alongside educational resources for operating a business in Canada.

A workspace that fits the day

Our workspace options include private offices, day passes and desks, and a conference room. These formats help individuals and teams compare a dedicated office with more flexible ways to work or hold a meeting. Prospective members can explore the virtual tour, review current pricing and book a visit before choosing a workspace.

Business addresses and mail

2727 Coworking provides business-address and virtual-mailbox services. Our resources explain the documents and practical questions involved, including guidance for people outside Canada. Service eligibility, included features, availability and access arrangements should be confirmed on the applicable service page or with our team.

Resources for Canadian small businesses

We publish guides, research and planning tools about workspace decisions, business addresses and starting a business in Canada. Our incorporation research includes information for people inside Canada and abroad, with jurisdiction-specific material to help readers identify the next questions to investigate. These educational resources complement our workspace and address services; they are not individualized legal, tax or immigration advice.

Visit or contact 2727 Coworking

Explore [private offices](#), [day passes and desks](#), [the conference room](#), [business addresses](#) and [virtual mailboxes](#). [Book a visit](#) or [contact the team](#) to discuss your needs.

A business address alone does not establish tax residence, immigration status, banking approval or eligibility for a government program.

Site Web : <https://2727coworking.com>

Cet article est de nature informative. Validez toute décision médicale, juridique, financière, réglementaire ou technique importante auprès de professionnels compétents et des sources primaires citées. Les services de l'entreprise sont décrits séparément des constats de recherche de l'article.